

Actualité - **Sciences et Recherche****36 000 euros pour le changement climatique**Sophie Laurence **BAPTISTE-SALOMON**

Jeudi 08 décembre 2016



Deux conventions ont été signées hier entre la Fondation Blandin représentée par son président Patrick Blandin (à gauche) et Jacky Narayaninsamy, administrateur provisoire de l'Université des Antilles (au centre, chemise noire). Le lauréat de bourse Emmanuel Biabiany est à droite. (Roberto Birhus)

La Fondation Blandin a signé mercredi une convention avec l'Université des Antilles qui attribue 36 000 euros à un doctorant pour la réalisation de sa thèse sur les conséquences du changement climatique.

Il a appris la nouvelle à la rentrée universitaire mais c'est hier qu'elle a été officialisée avec la signature d'une convention entre l'Université des Antilles et la Fondation Blandin. Cette dernière a attribué à Emmanuel Biabiany 36000 euros. Ce jeune doctorant de 22 ans est décrit par son directeur de thèse, Didier Bernard, maître de conférences en physique de l'atmosphère, comme « courageux et volontaire » (1).

Emmanuel Biabiany compte mener sur trois ans, une thèse sur « Les conséquences du changement climatique aux Antilles » .

« Le but est d'analyser toutes les conséquences du réchauffement climatique sur nos petits territoires insulaires : la montée des eaux et l'intensification des aléas climatiques » , explique Narcisse Zahibo, le directeur du laboratoire Large (2) dont l'étudiant dépend. « Là où je vais apporter quelque chose c'est que je vais traiter toutes ces données physiques. Je vais faire un traitement informatique et développer les outils de vulgarisation : sites internet, blogs, etc. » , complète Emmanuel Biabiany.

Ces 36000 euros versés sur trois ans également vont lui permettre d'acquérir du matériel informatique. « Je pourrai avoir une station météo et des matériels de mesure. Cela va me permettre d'avoir mon propre jeu de données. » Une thèse coûte environ 20000 euros par an. Pour financer leurs travaux, les doctorants peuvent travailler au sein de leur université via un contrat doctoral et compter sur des fonds traditionnels de la Région ou de l'Europe. S'ils sont 200 à 300 à l'UA, indique Jacky Narayaninsamy, administrateur provisoire de l'université, seuls « une dizaine maximum » , les plus méritants, bénéficie d'une aide d'une entreprise et d'une fondation. Hier a aussi été signée une autre convention pour un prix de thèse « Prix Fondation Claude Emmanuel Blandin » de 3000 euros, décerné en fin d'année universitaire, pour récompenser l'une des meilleures thèses scientifiques. (1) À lire prochainement dans votre quotidien, un portrait d'Emmanuel Biabiany.

(2) Laboratoire de recherche en géosciences et énergie.

IL A DIT Patrick Blandin, président de la Fondation Claude Emmanuel Blandin : « Un vivier de futures élites »



(Roberto Birhus) -

« Le domaine de l'enseignement supérieur est un vivier de futures élites. Une jeunesse instruite et qualifiée reste la promesse d'une nouvelle dynamique citoyenne et d'un développement économique pérenne. L'université des Antilles permet de consolider l'avenir de la jeunesse et nous sommes fiers, mes frères et moi, et au nom de la Fondation, de participer, à notre humble mesure à cette dynamique. »
Extrait de son allocution

IL A DIT Jacky Narayaninsamy, administrateur provisoire de l'Université des Antilles : « Des étudiants plus à l'aise »

« Les doctorants sont plus à l'aise lorsqu'ils ont un financement complémentaire en plus des existants. Les financeurs européens pour encadrer ces travaux répondent à des normes très précises. Il y a d'autres entreprises et fondations comme la Fondation Hayot. Si d'autres groupes se mettaient dans la même dynamique, cela faciliterait beaucoup les travaux des étudiants. »

Sur le même sujet

Une Guadeloupe sans sida : le professeur Bruno Hoen y croit



Thèmes :
RECHERCHE

Emmanuel Biabiany, doctorant, s'intéresse au climat



Thèmes :
RECHERCHE